

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mercredi 19 octobre 2022

## INVITATION PRESSE

Dans le cadre de la lutte contre l'inflation, les acteurs et opérateurs de la filière fruits et légumes signent, **vendredi 21 octobre à 15 h, au gouvernement, un nouvel accord interprofessionnel modifiant les dispositions du Bouclier qualité-prix (BQP) fruits et légumes activé en mai dernier**. La signature se fera en présence du membre du gouvernement chargé de l'économie, Adolphe Digoué.

➤ *Vous êtes cordialement invités à y assister.*

La signature de ce nouvel accord interprofessionnel qui prolonge et modifie les dispositions du premier BQP sera l'occasion de dresser un bilan du dispositif en application depuis le 24 mai. Avec ce nouveau BQP, les opérateurs de la filière fruits et légumes s'engagent à proposer un panier composé d'une sélection de six produits différents à prix remisé, dont quatre légumes et deux fruits, sans plafond de poids et de prix.

Ce BQP fruits et légumes, d'une durée de six mois, sera commercialisé dans tous les points de vente d'une surface égale ou supérieure à 500 mètres carrés. Les surfaces commerciales inférieures à 500 mètres carrés peuvent appliquer le BQP sur la base du volontariat.

### Les signataires de l'accord interprofessionnel

- Les membres de l'Interprofession fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie (IFEL)
  - L'Interprofession fruits et légumes de Nouvelle-Calédonie (IFEL)
  - Le Réseau professionnel pour une agriculture innovante et responsable (Repair)
  - La Coopérative agricole COOP1
  - Le Syndicat des commerçants de Nouvelle-Calédonie (SCNC)
  - Le Syndicat des importateurs et distributeurs de Nouvelle-Calédonie (SIDNC)
  - La Fédération des industries (FINC)
- Autres signataires :
  - Le groupe SCIE Distribution
  - Le syndicat des grossistes
  - Kenu In Distribution.

\* \*

\*

**\*\* Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur [gouv.nc](http://gouv.nc) \*\***